



## DECLARATION LIMINAIRE AU CTL DU 19 DECEMBRE 2017

Monsieur le Président,

Nous avons appris hier la fermeture de la Trésorerie de Laroquebrou au 1<sup>er</sup> janvier prochain, décision courageusement prise à 15 jours de la clôture effective du poste.

Nous sommes peiné pour nos deux collègues, pour les élus, pour les usagers auquel ce poste rendait un service public de qualité.

Nous sommes déçus pour celles et ceux qui se sont battus jusqu'au bout, pour celles et ceux qui se veulent acteurs de leur avenir et refusent la fatalité, déçus pour les 2000 personnes qui ont signé la pétition pour s'opposer à la mort programmée de leur territoire.

Nous sommes encore plus atterrés du cynisme mis en œuvre par la Direction Générale et notre Ministre, qui ont attendu un mois après la fermeture de la Trésorerie de Montsalvy pour mettre à exécution la sentence envisagée fin juin dernier.

Pourquoi attendre autant, si ce n'est pour montrer clairement le mépris que portent la direction générale et notre ministre aux territoires ruraux ?

Nous accusons le coup mais nous ne nous résignerons jamais à accepter la destruction du service public cantalien.

Nous voici convoqués pour acter la disparition de 7 nouveaux emplois dans notre direction départementale des finances publiques ce qui porte le total à 106 emplois depuis 2003.

Face à cette escalade, l'intersyndicale alerte les agents et la population locale sur cette situation qui, si les suppressions d'emplois s'accélèrent encore d'ici la fin du quinquennat, signifie la fin de notre administration dans le département et la mobilité forcée pour la plupart des personnels.

Les usagers cantaliens sont largement pénalisés par ces décisions dont une des premières conséquences est la réduction des horaires d'ouverture au public.

La volonté de la Direction Générale est de contraindre le public à recourir principalement aux nouvelles technologies et de se tourner vers les centres d'appels ou les centres de contacts.

Or, ces derniers souffrent eux aussi de plus en plus souvent de vacances d'emploi (l'industrialisation des tâches d'information qui y est pratiquée ne les rend pas attractifs) et la formation professionnelle délivrée aux agents de ces plate-formes est insuffisante.

Au final, les contribuables sont renvoyés vers leur centre des finances publiques de rattachement qui ne sont pas en capacité de traiter tous les appels reçus, et pour cause : on y a supprimé des emplois au prétexte du transfert de la mission de renseignement vers les centres d'appel !!!

A ce constat désastreux, il faut ajouter la disparition ininterrompue des missions de la DDFiP du Cantal.

Récemment, nous avons appris que la DGFIP avait lancé début décembre un appel d'offre pour faire appel à un prestataire privé afin d'assurer l'assistance téléphonique des usagers sur le prélèvement à la source !

Les agents sont désormais interchangeable et remplaçables par des télé-conseillers qui suivront un script, sans rien connaître de la fiscalité.

A ce rythme il ne restera bientôt plus rien dans ce département !

Nous voulons aujourd'hui alerter la population, les élus et les pouvoirs publics locaux sur l'érosion continue de nos missions et la fin programmée du service public fiscal, foncier et de gestion des comptes publics dans le Cantal.

Ce scénario, c'est l'abandon du principe d'égalité entre les citoyens. L'accepter revient à admettre le déséquilibre entre les territoires et à menacer la cohésion sociale.

C'est pourquoi nous exigeons l'arrêt des suppressions d'emplois et des restructurations, le maintien des emplois et la ré-allocation des emplois supprimés par la DGFIP dans le département du Cantal, le maintien de toutes les missions de la Direction Départementale des Finances Publiques et leur renforcement, une amélioration réelle des conditions de vie au travail et des moyens pour rendre un meilleur service à l'utilisateur.